

Monsieur,

Pour faire suite à votre mail du 27 août 2022, j'ai bien noté votre proposition de limitation de la vitesse sur autoroute à 110 km/h.

Cela a fait l'objet de différentes propositions durant les mois qui viennent de s'écouler.

Vous me demandez ma position. Je ne suis pas favorable à cette mesure dans la mesure où j'estime que les autoroutes doivent permettre une circulation la plus rapide et la plus aisée pour l'ensemble de nos concitoyens.

Je suis très direct avec vous, même si vos arguments peuvent prêter à une prise en considération au titre de la crise climatique, énergétique et économique.

Demeurant à votre écoute et à votre entière disposition,

Bien cordialement,

Pierre Morel à L'Huissier

Député de la Lozère